




PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 638917500

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL		
Contrôle technique périodique	01/06/2026	26037382		
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances majeures	<p>Défaillance(s) majeure(s)</p> <p>0.1.1.d.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Plaque non conforme, AV,AR. 4.1.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, AV,D. 4.2.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIERE ET LATERAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse, AV,D,G. 4.3.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, ARG. 4.5.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIERE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, ARG,ARD. 4.7.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ECLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIERE) : Source lumineuse défectueuse 4.11.1.a.2. CABLAGE ELECTRIQUE (BASSE TENSION) : Mauvaise fixation : fixations mal attachées, contact avec des arêtes vives, probabilité de déconnexion, ARG. 5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu, AV. 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, AVG. 6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIERE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, G,D.</p> <p>Défaillance(s) mineure(s)</p> <p>1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, ARG,ARD. 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif 3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux, AV,D,AVG. 3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement 4.10.1.a.1. LIAISONS ELECTRIQUES ENTRE LE VEHICULE TRACTEUR ET LA REMORQUE : Mauvaise fixation des composants fixes 4.18.1.b.1. AUTRES DISPOSITIFS D'ECLAIRAGE OU DE SIGNALISATION : Source lumineuse ou glace défectueuses, C. 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, AVG. 5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé, AVG.</p> <p>Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal</p>			
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ	31/07/2026			
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE	Contre visite			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	N° D'AGRÉMENT : 5084S123 (9) RAISON SOCIALE : SARL ACCUEIL AUTOSUR ROUGIER PHILIPPE (3) COORDONNÉES : Tel. : 0490169437 100 RUE JACQUES DEMY 84140 MONTFAVET			
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR	N° D'AGRÉMENT : 084S1072 SIGNATURE : 			
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 ^{ère} mise en circulation CA-319-GJ (F) 10/02/2017 16/01/2012 Marque Désignation commerciale RENAULT MASTER (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF1VBH4A146074978 N1 CTTE Type/CNIT Énergie VBH4A1 GO Document(s) présenté(s) Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel			
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	242527			
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	PROCÈS-VERBAL N° : DATE : N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :			
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km):	8.2m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%)	12%		1%	
Forces verticales :	1285daN		1152daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	479daN	401daN	352daN	392daN
Déséquilibre (≤20%)	17%		11%	
Forces de freinage (efficacité) :	479daN	401daN	352daN	392daN
Taux d'efficacité (≥ 50%)	66%			
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%) :	21%			
Emissions à l'échappement :				
Opacité des fumées (1.50m-1). C1: 0.14m-1 C2: 0.12m-1				
Feux de croisement (-2,5% à +0,5%)	-1,3%			